

Le fait du jour → Limousin

3^e plan cancer

Un des objectifs du 3^e plan cancer (2014-2019) est d'accorder une priorité au maintien et au retour dans l'emploi, en informant mieux les entreprises et les patients sur leurs droits.

Un chiffre

35 C'est le pourcentage de personnes, en France, à qui un cancer a été diagnostiqué alors qu'elles étaient encore en activité, soit environ 700.000.

A venir à Brive

Une conférence-débat sur le thème « cancer et travail » sera organisée par la Ligue contre le cancer 19, à la CCI de Corrèze, à Brive, le 12 juin. Contact : 05.55.20.94.52.

SANTÉ ■ Chaque année, un tiers des nouveaux cas de cancer touche des personnes actives

Reprendre le travail après un cancer

Avec ou après la maladie, le maintien dans l'emploi ou le retour à la vie professionnelle peuvent constituer de nouvelles épreuves. Témoignages en Limousin.

Hélène Pommier

helene.pommier@centrefrance.com

Un cap. C'est ce qu'a constitué la reprise du travail pour Marie-Claire (*), 50 ans et Céline (*), 35 ans, après des mois d'arrêt consacrés à soigner leur cancer du sein. Toutes deux sont membres de l'Association des amis du centre de cancérologie de Chénieux (AACCC), à Limoges, qui a organisé début avril une journée dédiée notamment aux difficultés que peuvent rencontrer les patients pour continuer ou revenir dans la vie professionnelle. Une problématique importante car chaque année, un tiers des nouveaux cas de cancers touche des actifs.



bureau dans une entreprise corzéenne.

Début 2015, Marie-Claire a récupéré, après onze mois d'absence, sa place de technicienne de laboratoire dans un lycée limousin, à mi-temps, « car je suis encore sous-traitement, explique-t-elle, mais en fait, comme il n'y avait pas de personnel supplémentaire, la charge de travail était la même que si j'étais à temps complet. Heureusement, les enseignants pour qui je prépare les travaux pratiques des élèves ont vite compris que j'avais besoin d'aide et se montrent très solidaires ».

La fonctionnaire a rencontré une autre difficulté. « La première semaine a été très dure

psychologiquement, j'étais complètement déconnectée. Je ressens encore beaucoup de fatigue et j'ai parfois du mal à me concentrer. »

Même avec une perruque et l'ablation d'un sein, Sylviane, quant à elle, a choisi de poursuivre son activité comme si de rien n'était. Pour effectuer ses séances de radiothérapie, elle a pu demander à débaucher plus tôt. « Mon patron n'a posé aucun problème. Mais si j'ai réussi à concilier ma maladie et mon travail, c'est que j'avais un environnement familial, professionnel et social qui m'a aidé à bien gérer », explique-t-elle. Seul bémol dans son parcours de battante, une réflexion des

ressources humaines de son entreprise : « tu es malade donc tu n'auras pas d'augmentation ». « Sur le coup, c'était douloureux. »

Embauchée dans une crèche en Haute-Vienne, Céline se félicite de ses conditions de reprise. « On se pose toujours des questions. Est-ce que je vais être capable ? Est-ce que je vais tenir physiquement ? Ma chance, c'est d'avoir pu y aller progressivement : d'abord à 50 %, puis à 80 %. Finalement il a fallu deux années entre la découverte de mon cancer et le retour à temps complet au sein de ma structure », explique la jeune femme, qui fait partie des per-

sonnes qui ont pu bénéficier d'un des ateliers de retour à l'emploi proposés par le comité 87 de la Ligue contre le cancer.

Marie-Claire, Sylviane et Céline ont toutes informé leur direction et leurs collègues de leur maladie. « J'ai une collègue qui a caché qu'elle avait un cancer du col de l'utérus et sa réintégration a été plus compliquée parce que les gens ne comprenaient pourquoi elle n'allait pas bien », témoigne l'une d'elles.

Mis au placard

Toutes les trois ont retrouvé leur travail, à leur poste. « Les patients veulent revenir à leur place, comme avant, or ce n'est pas toujours possible, il faut parfois des aménagements, explique le docteur Dominique Genet, oncologue et vice-président de l'AACCC. C'est pour cela qu'il existe des dispositifs. Mais il y a aussi des freins du côté des entreprises. J'ai en mémoire plusieurs patients qui avaient des postes à responsabilité, qui ont été mis au placard et ont donc fini par quitter leur entreprise. On guérit de plus en plus de gens mais si c'est pour que le monde professionnel les maintienne dans un statut de malade, alors c'est la double peine. » ■

(* Les prénoms ont été modifiés.

ASSOCIATION

Chénieux. Créée en 2001, l'Association des amis du centre de cancérologie de Chénieux (AACCC) compte quelque 250 adhérents. Toute l'année, elle propose des ateliers de yoga, sophrologie, maquillage, etc. Une fois par an, une journée de conférences est organisée, comme début avril, où la Ligue contre le cancer 87, la médecine du travail et une coach qui travaille pour l'Institut Curie, à Paris, ont dévoilé leurs actions. Contact : 05.55.45.44.15.

Des actions pour faciliter la réinsertion

La Ligue contre le cancer s'implique en Haute-Vienne et en Corrèze pour aider les patients dans leur retour au travail.

Les deux comités organisent ainsi des ateliers, avec l'assurance-maladie [N.D.L.R. : il y en a eu aussi en Creuse, en collaboration avec la Carsat, mais ce n'est plus d'actualité], afin que les malades disposent d'informations sur la reprise professionnelle. Mais avec deux sessions par an, d'une dizaine de places chacune, les possibilités restent limitées. « Nous travaillons à la fois à mieux informer le patient, à sensibiliser les entreprises en rencontrant no-

tamment les organisations patronales, en créant des affiches, des documents qui peuvent les aider quand un salarié se retrouve dans cette situation », explique Annick Debord, responsable du projet Pacte 87 (programme actions cancer toutes entreprises) pour la Ligue haut-viennoise. « On se rend compte que beaucoup de dispositifs d'aide sont ignorés ou victimes d'a priori, expose Danielle Gadaud, directrice de la Ligue 19. J'ai souvenir d'une patiente totalement réfractaire à l'idée de demander l'allocation adulte handicapé, mais elle ne savait pas qu'elle pouvait en bénéficier

pendant un an, par exemple et que ça pouvait compléter temporairement ses revenus alors qu'elle rencontrait des difficultés financières. »

D'autres pistes sont aussi à explorer du côté de la médecine du travail. La visite de préreprise est méconnue, alors qu'elle pourrait faciliter les conditions de retour. « Le problème c'est que nous ne sommes pas toujours informés de la maladie d'un salarié : seul le patient peut nous le dire et nous permettre de l'accompagner », indique le docteur Agnès Le Flahéc, de l'Association interprofessionnelle pour la santé au travail (AIST 87). ■

Des patients en manque d'informations

La Ligue contre le cancer 87 a réalisé une enquête auprès des patients. Pour l'instant, une quarantaine de personnes (9 hommes et 32 femmes) ont répondu au questionnaire du comité haut-viennois. Etat des lieux :

- Les hommes s'étaient arrêtés en moyenne 11,5 mois (de 6 à 15 mois) ; les femmes, 14 mois (d'un mois de congé maladie à cinq ans).
- Plus de la moitié n'avait pas eu d'information sur les modalités de reprise du travail et parmi ceux qui ont pu obtenir des renseignements, la majorité les jugeait insuffisants. Seules trois personnes avaient pu bénéficier d'un atelier d'aide proposé par la Ligue.
- Dans la reprise du travail, si l'envie et le souhait de ne pas s'enfermer dans la maladie priment, les raisons financières et la peur de perdre son emploi sont aussi avancées par les sondés.
- La fatigue, les effets secondaires du traitement, l'anxiété, la dépression, des problèmes de concentration, de mémoire font partie des difficultés rencontrées, tout comme des soucis relationnels.
- Plus d'un quart des personnes (13) n'ont bénéficié d'aucune mesure d'aide de reprise du travail ; 10 ont réduit leur temps de présence, d'autres ont bénéficié d'aménagements d'horaires ou de tâches, un a complètement changé d'activité.